



Conditions particulières de vente relatives au Congrès « Journées Hydrogène dans les territoires 2024 »

1. Objet

1.1. Identification du vendeur :

Dijon Bourgogne Tourisme & Congrès, établissement public à caractère industriel et commercial, inscrit sous le numéro SIRET 824 929 152 00026, ayant son siège social au 11 rue des Forges, 21000 DIJON, +33 (0)3 80 44 11 44, info@otdijon.com, immatriculé au registre des opérateurs de voyages et séjours sous le numéro IM021170005, dont la garantie financière est assurée par l'APST (Association Professionnelle de Solidarité du Tourisme) ayant son siège social 15 avenue Carnot, 75017 Paris et dont la responsabilité civile est garantie par GENERALI IARD, 2 rue Pillet-Will, 75009 Paris.

1.2. Champ d'application :

Les présentes conditions particulières de vente (CPV) régissent exclusivement les relations contractuelles entre « Dijon Bourgogne Tourisme & Congrès » et ses clients dans le cadre de la vente de badges et de réservations hôtelières pour la participation au Congrès des Journées Hydrogène dans les Territoires 2024 qui se tient à Dijon via le site internet : <https://jh2t-dijon-2024.teamresa.net/>

2. Acceptation des CPV

Toute commande de badge et/ ou réservation hôtelière pour le congrès des Journées Hydrogène dans les Territoires 2024 effectuée auprès de Dijon Bourgogne Tourisme & Congrès implique l'acceptation sans réserve des présentes CPV. Le client reconnaît en avoir eu communication avant de procéder à la commande.

3. Processus de commande

En se connectant sur le site <https://jh2t-dijon-2024.teamresa.net/>, le client peut sélectionner le nombre de badges souhaités et les ajouter à son panier. Il choisit le type de badge correspondant à son besoin : 1 jour ou 2 jours ainsi que les prestations associées. Il peut ensuite, sur une plateforme liée, ajouter la réservation d'hébergement parmi les choix de chambres d'hôtels proposées. Avant de valider sa commande, le client est invité à vérifier les détails de sa commande et à corriger toute erreur éventuelle. La validation de la commande est faite sous son entière responsabilité.

4. Prix et paiement

Le prix des badges pour le congrès est indiqué sur le Site et s'entend toutes taxes comprises (TTC). Sauf mention contraire, les prix des nuitées indiqués sont calculés soit sur la base d'une chambre single soit sur la base d'une chambre double/twin avec bain ou douche et petit déjeuner. Le voyageur s'engage à communiquer la liste nominative des participants et le détail de la répartition par chambre.

La taxe de séjour est non incluse et s'ajoute au prix de l'hébergement, selon le nombre de personnes et de nuits et doit être payée sur place en cas de réservation de nuitées.

Le paiement s'effectue en intégralité au moment de la commande. Le Site accepte les modes de paiement suivants : carte de crédit, carte de débit et virement. Veuillez nous consulter pour les autres moyens de paiement.

A réception du paiement, Dijon Bourgogne Tourisme & Congrès adresse au client par mail le ou les bons d'échange pour bénéficier des services réservés.

5. Accès au congrès

Les badges vendus donnent droit à l'accès aux Journées Hydrogène dans les Territoires 2024 à Dijon aux dates et conditions spécifiées sur le bon de commande. Les clients sont responsables de s'assurer qu'ils sont en possession d'une place valide et de se conformer aux règles et réglementations en vigueur lors de l'événement.

Le badge sera envoyé par mail avant le congrès. Chaque badge est strictement personnel et incessible.

La validité du badge sera contrôlée à l'entrée du Congrès à l'aide de lecteurs de code barre. Un justificatif d'identité pourra être demandé.

7. Absence de droit de rétractation, conditions d'annulation et remboursement

Conformément à l'article L.221-28 du Code de la Consommation, « *le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats :*

12° ... de prestations de services d'activités de loisirs qui doivent être fournis à une date ou à une période déterminée. »

La prestation répondant à cette définition, le CLIENT ne dispose pas de droit de rétractation pour les droits d'entrée et les nuitées commandés.

Le Client a la possibilité de résilier le contrat à tout moment, avant le début de la prestation. Pour que cette résiliation soit valable, il doit en informer par écrit :

Par courriel à l'adresse : event@otdijon.com

Pour les badges de participation au congrès :

Dijon Bourgogne Tourisme & Congrès pourra demander au client de payer des frais de résiliation, selon l'échéancier suivant :

- Annulation plus de 30 jours avant le début de la prestation : remboursement intégral.
- Annulation moins de 30 jours avant le début de la prestation : 100% du prix total de la prestation restera dû à Dijon Bourgogne Tourisme & Congrès.

Pour les réservations hôtelières :

- Annulation plus de 30 jours avant le début de la prestation : remboursement intégral.
- Entre le 29eme jour et le 15^e jour avant le début de la prestation : 50% du prix total de la prestation restera dû à Dijon Bourgogne Tourisme & Congrès
- Entre le 14eme jour et le 2^e jour avant le début de la prestation : 80% du prix total de la prestation restera dû à Dijon Bourgogne Tourisme & Congrès
- Annulation moins de 48 heures avant le début de la prestation : 100% du prix total de la prestation restera dû à Dijon Bourgogne Tourisme & Congrès

En cas d'annulation ou de report du congrès, les clients seront informés dans les meilleurs délais par e-mail et pourront demander un remboursement selon les modalités précisées par les organisateurs. En cas de modification, de report ou d'annulation du congrès quelles qu'en soient les circonstances ou motivations, le Client ne pourra réclamer une quelconque indemnisation à l'Organisateur.

Le Client assume la totalité des risques liés à la non-réalisation éventuelle du salon et notamment la charge exclusive des frais (transports, hôtel, etc.) qu'il aura engagés en prévision de sa venue sur le congrès.

8. Responsabilité

Il est interdit de reproduire, dupliquer ou contrefaire le titre d'accès d'une quelconque manière, ou de le mettre à disposition à de telles fins.

En conséquence, l'Organisateur peut refuser l'entrée lorsque plusieurs impressions, reproductions, copies ou imitations d'un même titre d'entrée imprimable sont en circulation et qu'un accès à la manifestation a déjà été concédé préalablement au détenteur d'une impression, d'une reproduction, d'une copie ou d'une imitation du titre d'entrée imprimable correspondant.

En cas de perte, de vol ou d'utilisation illicite du titre d'accès imprimable, il ne sera remis au Client aucun duplicata ou certificat de quelque nature que ce soit, autre que le seul titre d'accès initial imprimable par le Client.

Le Client est responsable de la conservation et de la sécurité de l'e-mail lui indiquant le lien lui permettant d'accéder à son billet. Dijon Bourgogne Tourisme & Congrès décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration des badges après leur livraison électronique.

9. Modification des CPV

Le Site se réserve le droit de modifier les présentes CPV à tout moment. Les CPV applicables à une commande sont celles en vigueur au moment de la validation de la commande.

10. Litiges

En cas de litige entre Dijon Bourgogne Tourisme & Congrès et un client, les parties s'efforceront de le résoudre à l'amiable. À défaut d'accord amiable, le litige sera soumis aux tribunaux compétents conformément à la législation en vigueur.

11. Données Personnelles

Pour les besoins d'exécution contractuelles, Dijon Bourgogne Tourisme & Congrès collecte des données personnelles : nom, prénom, adresse et e-mail.

En remplissant nos formulaires en ligne, vous nous autorisez à utiliser vos coordonnées dans les limites suivantes :

Vos données sont stockées sur un serveur protégé pendant la durée de conservation légale relative à la finalité du traitement pour le congrès et au plus pendant 5 ans. « Dijon Bourgogne Tourisme & Congrès » ni ne loue ni ne vend ses fichiers. Vous recevrez par e-mail, la réponse à votre commande, puis les annonces de nos actions de gestions relatives au congrès.

Vous avez, à tout moment, la possibilité d'avoir accès, de modifier ou faire supprimer vos données en nous transmettant un e-mail à event@otdijon.com ou de vous désinscrire par la procédure automatique en bas de nos e-lettres. À tout moment, le Client peut introduire une réclamation auprès de la CNIL selon les modalités indiquées sur son site Internet (<https://www.cnil.fr>).

12. ARTICLE 11 – SERVICE CLIENTÈLE

Pour toute information ou question :
Dijon Bourgogne Tourisme & Congrès

Pour les badges :

Par Téléphone : 07 49 70 80 62

Par Mail : jh2t-dijon-2024@otdijon.com

Pour l'hébergements :

Par Téléphone : 03 80 44 11 51

Par Mail : event@otdijon.com